



TOURNOI DOUBLETTE HANDICAP 28 et 29 novembre 2020 BOWLING DE CHALLANS Règlement



ORGANISATION :

Les samedi 28 et dimanche 29 novembre 2020, le BOWLING CLUB DE CHALLANS organise un tournoi doublette handicap pour 16 équipes. Aucun remplaçant n'est autorisé.

LIEU :

Ce tournoi aura lieu sur les pistes du bowling « LE NAGADA », 3 rue Marcel Pagnol, 85300 CHALLANS.

GENERALITES :

Ce tournoi homologué par la FFBSQ est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés, en règle avec la Fédération, et répondra aux dispositions du règlement sportif en vigueur.

Tout litige sera tranché par l'arbitre du tournoi ou le directeur de la compétition.

Les pistes seront attribuées par tirage au sort.

HANDICAP :

Pour chaque joueur, le handicap est calculé à 70% de la différence entre 220 et sa moyenne. C'est la valeur indiquée dans la colonne « Handicap » du dernier listing paru sur le site de la FFBSQ qui sera appliqué.

ELIMINATOIRES :

Chaque doublette effectuera deux séries de quatre lignes avec un décalage de 5 pistes vers la droite à l'issue de la première série. A son arrivée, un joueur de l'équipe tirera au sort le numéro de la piste pour la première série.

FINALE PETERSEN :

Les 8 premières équipes du classement établi après les 8 lignes des éliminatoires disputeront une finale petersen. Les scores des éliminatoires ne sont pas conservés.

En cas d'égalité pour la 8^{ème} place après les éliminatoires, sera qualifiée la doublette ayant le plus petit handicap équipe. En cas de nouvelle égalité, sera qualifiée celle qui aura le moins de quilles entre sa meilleure et sa plus mauvaise ligne handicap équipe. En cas de nouvelle égalité, l'équipe qualifiée sera celle qui a réalisé la meilleure dernière ligne handicap équipe.

Au cours de cette finale, il sera attribué un bonus de 60 quilles de bonification par match gagné et 30 quilles en cas d'égalité.

Pour l'établissement du classement des 8 équipes à l'issue de la petersen, en cas d'égalité, ce sont les règles indiquées ci-dessus qui seront appliquées.

INSCRIPTION :

Inscription obligatoire sur le site du club : <https://www.bcc85.fr/tournoi-1120/>

ENGAGEMENT :

Après avoir reçu confirmation par e-mail de la prise en compte de l'inscription de l'équipe, un chèque de **120 €** ou deux chèques de **60 €** à l'ordre du « **BOWLING CLUB DE CHALLANS** » devront être adressés à l'adresse suivante : BOWLING CLUB DE CHALLANS, 5 impasse des Frênes, 85800 Le Fenouiller.

L'inscription de l'équipe ne sera définitive qu'à réception du chèque d'engagement.

Les chèques ne seront déposés qu'après le tournoi.

En cas de forfait d'une équipe, son chèque sera encaissé, à moins qu'une équipe de remplacement puisse être trouvée avant le début de la compétition.

Pour toute demande d'information : contact@bcc85.fr ou Patrick DUMOLEYN : 06 60 42 48 01

LISTE D'ATTENTE :

Une fois le tournoi complet, de nouvelles équipes pourront s'inscrire en liste d'attente via le formulaire d'inscription sur le site du club : <https://www.bcc85.fr/tournoi-1120/>

Le club se réserve le droit d'annuler la participation d'équipes n'ayant pas fait parvenir leur chèque d'engagement après les avoir alertées par e-mail et en leur laissant une semaine pour régulariser. Les places ainsi libérées seront attribuées aux équipes en liste d'attente par ordre d'inscription.

HORAIRES :

Eliminatoires – 2 x 4 lignes - poules de 8 équipes :

Poule A : samedi 28 novembre de 9H00 à 12H30

Poule B : dimanche 29 novembre de 9H00 à 12H30 (priorité aux équipes venant de plus de 100 kms).

Reconditionnement à l'issue de la poule B.

Finale petersen pour les 8 premières équipes :

Dimanche 29 novembre à 13H30 – 7 matches - Podium et remise des prix vers 17H00

INDEMNITES :

1^{er} : 220 € - 2^{ème} : 160 € - 3^{ème} : 110 € - 4^{ème} : 90 €

BILAN FINANCIER :

Recettes		Dépenses	
Engagements : 16 équipes x 120 €	1 920,00 €	Lignage : 368 x 3,40 €	1 251,20 €
Sponsors	168,20 €	Arbitrage	65,00 €
		Frais d'organisation	192,00 €
		Indemnités	580,00 €
Total	2 088,20 €	Total	2 088,20 €

